Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 575

Artikel: Pour la protection des travailleurs à domicile

Autor: Gueybaud, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-263827

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

trop long, mais il faut dire cependant l'émotion profonde de nos élèves devant certaines tâches qui s'ouvraient devant elles : le tout petit bébé, les exigences rigoureuses des soins à lui donner, et la douceur de ses petits bras cherchant protection douceur de ses petits bras cherchant protection ont éveillé chez plusieurs ce sentiment inexprimable de la maternité; ailleurs ce fut l'émoi causé par les maladies qui pèsent sur de pauvres petits innocents, par leurs déficiences sociales et mentales, ou tout simplement par les besoins de l'enfance quelle qu'elle soit. La visité de la « Maison des Petits », malheureusement vide à cette époque de l'année, a été un émerveillement, après les causeries si pleines de tact et d'une si belle inspiration des deux directrices de cette institution. L'à, comme dans les cours des professeurs de l'Institut comme dans les cours des professeurs de l'Institut Rousseau, comme au milieu des rires communica-tifs causés par les jeux organisés, nos élèves ont compris la variété de toutes les possibilités qui s'offrent à elles, et la vérité essentielle du don de soi. Cela aussi, elles l'ont compris, j'en suis cer-taine, quand il leur a été demandé de remplir d'autres tâches, et non plus de s'occuper d'en-fants, mais d'« éclaireir » des carottes, de mar-quer d'un chiffre des draps neufs, ou même de raccommoder du pauvre linge usé... Car « cela », pénétrant dans leur bagage intellectuel accumulé durant de longs mois, les a vivifiées de tout l'ap-port d'une réalité concrète et impérieuse, leur inspirant des décisions qui touchent à l'orientation de leur avenir et au développement de leur personnalité.

Remercions en terminant les directrices des œuvres de l'enfance et leurs collaboratrices qui, avec patience et une compréhension complète de notre but, ont pris la peine, jour après jour, d'ini-tier nos élèves à leurs différentes tâches pratiques, le surcroît de besogne que nous avions craint de leur donner étant compensé, nous ont-elles dit, par les services que leur ont rendus les jeunes filles confiées à leurs soins. Et mentionnons encore pour finir la touchante reconnaissance des parents de nos élèves: ils ont compris avec nous l'impor-tance de l'essai tenté, et ont, mieux encore que nous, sans doute, constaté chez leurs filles un éveil vivant et fécond à la compréhension de tout un monde caché jusqu'alors pour elles derrière les murs de l'école.

Jeanne Yung.

Pour la protection des travailleurs à domicile

Nos lecteurs savent, notre journal leur en ayant exposé en son temps les lignes essen-tielles, qu'un projet de loi apportant une protection efficace aux travailleurs à domicile des deux sexes contre les abus dont ils sont trop fréquemment victimes, a été déposé aux Chambres fédérale dans le courant de l'été Champres recerate cans le courant de l'éte 1938. Ce qu'ils savant sans doute moins, la grande presse n'ayant pas toujours apporté à cet important sujet toute l'attention désirable, c'est que le dit projet est, depuis lors, plus ou moins, resté « en panne » au Parle-

En effet, après que les deux Chambres aient l'entrée en matière, le Conseil des s s'est accroché au premier article qui définit ainsi les travaux protégés :

¹ Voir le *Mouvement* du 17 décembre 1938, No 536.

...La présente loi s'applique aux travaux in-dustriels et artisanaux exécutés à domicile...

y a fort malencontreusement ajouté le mars 1940 (on ne travaille pas vite à 27 mars 1940 (on ne travaille pas Berne!) l'amendement suivant :

...dans les branches économiques qui en ont be-soin. Le Conseil Fédéral décide, après avoir en-tendu les gouvernements cantonaux compétents, à quelles branches économiques la loi est applica-ble.

On voit tout de suite la grave portée de cette restriction, et la tentative faite de sous-traire certaines branches de l'industrie à domicile à cette protection indispensable. *Indispensable*. cile à cette protection indispensable. Indispen-sable est bien le mot, car qui, tant soit peu préoccupé de problèmes sociaux, ne sait les conditions lamentables de salaires, d'hygiène, de temps de travail, etc., dans lesquelles s'ac-complissent trop de besognes industrielles ou artisanes exécutées à domicile! Il ne faut donc pas s'étonner si l'amendement du Conseil des Etats a provoqué des réactions dans bien des milieux, où l'on sent la responsabilité qui in-combe à tous à l'égard de ces travailleurs. Nos grandes organisations féminines, no-

Nos grandes organisations féminines, no-tamment l'Alliance de Sociétés féminines suis-ses et la Frauenzentrale de Zurich, ont déjà

adressé des pétitions et des requêtes aux Chambres. Plus récemment une « Communauté d'action » mixte s'est constituée à Berne sur l'initiative de l'Office suisse du Travail à domicile, et de laquelle font partie plusieurs femmes compétentes en la matière, (M³ Dora Schmidt, M³ Andrée Graber, M³ Marg. Gagg, M³ Rippman-Helbing, ancienne inspectrice fédérale du travail, M³ Gourd, etc.), qui envisage pour première fâche de faire comments. qui envisage pour première tâche de faire re-tirer ce fâcheux amendement par le Conseil des Etats, et de hâter la discussion et l'adop-

des Etats, et de hâter la discussion et l'adoption de la loi, déposée, rappelons-le, il y a maintenant plus de deux ans!

Nous ne pouvons que souhaiter plein succès à tous ces efforts, et demandons à nos lectrices de contribuer à ce succès par la création d'une opinion publique éclairée. Celleci en effet ignore trop souvent les essais d'amélioration sociale qui sont tentés : à défaut du bulletin de vote qui nous permettrait de nous faire mieux écouter par les députés, nos mandataires aux Chambres! employons-nous à faire connaître les difficultés et la misère de nombreuses travailleuses, et les moyens d'y remédier.

J. Gueynaud. médier. J. GUEYBAUD.

Alcoolisme féminin

N.D.L.R. — Notre journal a signalé récent-ment (Nº 565), par la plume du Dr. Revilliod, le travail de diplôme sur ce sujet présenté à l'École sociale de Genève par Mie Judith Jotte-rand. Nous y revenons aujourd'hai avec plus de détails en reproduisant quelques fragments de l'étude que le Dr. Hercod consacre dans l'Abs-tinence aux recherches et conclusions de Mile Jot-terand.

... L'alcoolisme féminin! Pendant longtemps on a pu dire chez nous que la femme était entiè-rement indemne de l'alcoolisme; elle était notre sauvegarde contre les habitudes alcooliques des hommes; car, même lorsque l'homme s'alcodisait, elle restait la gardienne du foyer. Aujourd'hui, il semble qu'il convienne de s'alarmer; certes, l'im-mense majorité des femmes suisses sont sobres, cependant elles participent plus que par le passé aux habitudes alcooliques des hommes et elles sont davantage exposées à en subir les conséquences. En fait, nos patronages et asiles pour buveurs, qui n'ont à s'occuper que des cas ex-trêmes, commencent à s'alarmer de la proportion

grandissante des femmes confiées à leurs soins.
... Dans une première partie, l'auteur étudie l'intoxication alcoolique chez la femme et donne quelques chiffres sur son extension dans les différents pays. Nous lui ferons le reproche de faire appel à des statistiques bien vieillies, d'avant 1914. De ce fait, elle fait tort à l'Angleterre, un pays dans lequel l'alcoolisme féminin, si fréquent sont le respective de la constitue pays dans lequel l'alcoolisme féminin, si fréquent avant la guerre, a notablement diminué. Le touriste de passage auquel son âge permet de comparer 1910 et 1940 s'en rend facilement compte. Jadis on ne pouvait faire cent pas dans les quartiers populaires de Londres sans rencontrer des matrones à l'air égrillard, au nez rougi, aux yeux vagues, la capote en bataille car ces dames avaient un faible pour cette coiffure plutôt démo-dée —; généralement, ces rencontres avaient lieu aux abords des cabarets où elles pénétraient furtivement, avalaient d'un trait un verre d'alcool, puis reprenaient leur promenade. Aujourd'hui, ce spectacle n'attriste plus le re-

gard du passant, et d'année en année il y a moins de bébés étouffés, parce que leur mèré, rentrant en état d'ivresse, s'est abattue sur eux et, in-consciente, a cuvé son eau-de-vie sur le cadavre de son enfant.

Etudiant les causes de l'alcoolisme féminin, Mile Jotterand aurait dû insister sur certains dangers de la participation plus grande de la femme à la vie économique. L' Tant de jeunes filles qui, jadis, restaient chez elles en attendant de se ma rier, sont maintenant employées dans les bureaux ou les magasins. Elles sont souvent tentées d'i-miter les habitudes de leurs camarades mascu-lins; ceux-ci croiraient déroger, le soir, à 6 heulins; ceux-ci croiraient déroger, le soir, à 6 heures, de rentrer sans prendre l'apéritif. Beaucoup de jeunes filles font de même. J'entendais dernièrecent ce dialogue entre deux charmantes dactylos: «Prends-tu l'apéro? », disait l'une d'elles à sa compagne. «Non, pas moyen aujourd'hui, car je sors ce soir; mais ce sera pour demain. » Ainsi les habitudes se prennent. Certes, beaucoup de ces jeunes femmes ne font que jeter leur gourme, et sont plus tard d'excellentes mères de famille. Chez d'autres, ce mal est plus profond.

 Ceci, du point de vue de l'alcoolisme sans doute? car nous ne supposons pas que le Dr Hercod, que nous connaissons comme un féministe convaincu, soit de ceux qui prennent position contre le travail féminin en dehors du foyer?

ALLIANCE NATIONALE DE SOCIÉTÉS FÉMININES SUISSES

XXXIX^{me} Assemblée générale

A BERNE

Samedi 5 et dimanche 6 octobre 1940

Samedi 5 octobre, 14 h., Salle du Conseil National, Palais fédéral **Assemblée**

ORDRE DU JOUR :

- 1. Bienvenue.
- 2. Rapport du Comité.
- 3. Rapport de la trésorière.
- Rapport des vérificatrices.
- Lieu de la prochaine assemblée. 6. Elections complémentaires.
- 7. Aperçus sur l'activité des Commissions a) d'éducation b) d'hygiène c) d'économie publique.
- 8. Divers.
- 9. Conférences d'hygiène sociale : M^{lles} E. GUTZWILLER, (Lucerne) et M. HAHN, (Genève).
- 10. Réception de jeunes citoyennes : $M^{me} \ DEBRIT, (Berne). \label{eq:memory}$
- 11. Notre action de secours aux réfugiés : Mile M. GAMPERT, (Genève).

Samedi 5 octobre, 20 h. 15

Soirée familière

à l'hôtel "Schweizerhof", Bahnhofplatz Invitation de la Fédération des Sociétés féminines bernoises

Dimanche 6 octobre, 10 h., Salle du Conseil National Séance publique

- I. La Suisse au service de l'humanité : Dr Renée GIROD, (Genève)
- 2. Aux sources de l'esprit suisse : M. le Professeur David LASSERRE, (Lausanne). M. Arnold JAGGI, Dr phil, (Berne).

Dimanche 6 octobre, 13 h.: Repas en commun

(au Restaurant "Innere Enge

Musiciennes suisses

Une animatrice : Hélène Teysseire-Wuilleumier et « La Ménestrandie»

Wuilleumier et « La Ménestrandie»
La plupart de nos lectrices connaissent sans
doute l'existence du groupement d'instruments
anciens réunis par Hélène Teysseire-Wuilleumier sous le nom symbolique de La Ménestrandie: nombre d'entre elles ont certainement assisté à Genève ou ailleurs à quelqu'
une des belles manifestations organisées à la
gloire de la musique ancienne par l'infatigable
animatrice de cette Société. Mais s'il arrive
d'écouter dans le ravissement le concert de
La Ménestrandie, on ignore en général le travail que représente une heure de régal musical
et la mise sur pied d'un ensemble de ce genre.
C'est ce que je voudrais m'efforcer de relever
ici tout d'abord.

Outre la mise de fonds considérable que re-

ici tout d'abord.

Outre la mise de fonds considérable que re-présente l'achat d'instruments authentiques des XVIIme et XVIIIme siècles, encore faut-il pou-voir recruter des instrumentistes et des artistes suffisamment désintéressés et dévoués à la cause pour être capables d'en faire usage et d'en recréer la technique très différente de celle de nos instruments actuels. Sous ce rapport, l'équipe de remarquables instrumentistes qu'a su réunir Hélène Teysseire forme un en-semble d'une homogénéité parfaite, et lorssemble d'une nomogeneure partaite, et obs-qu'on les entend exécuter une œuvre particu-hèrement délicate, on ne saurait imaginer le travail, le nombre de répétitions nécessités pour une telle mise au point. N'est-ce pas d'ailleurs le propre d'une véritable réalisation

d'art qu'on n'y sente point l'effort? La ques-tion du «métier» ne saurait plus exister, et c'est ainsi que les voix exquises des violes de La Ménestrandie chantent à nos oreilles comme des voix surnaturelles.

Mais avant ce travail de mise sur pied d'une

Mais avant ce travail de mise sur pied d'une ceuvre de musique ancienne, il faut que cette œuvre soit à même d'être exécutée, et ce n'est généralement pas le cas. Nous touchons ici au délicat problème de la réalisation de ces œuvres. Ce problème maintes fois posé a fait couler beaucoup d'encre, soulevé des discussions souvent passionnées, et n'a jamais été résolu. En effet, comment savoir exactement les conditions d'exécution d'une œuvre de musique ancienne ? Après avoir longuement étusique ancienne? les conditions d'exécution d'une œuvre de musique ancienne? Après avoir longuement étudié la question, lu quantité de traités la concernant, nous avons conclu qu'après la conaissance indispensable et élémentaire des règles de l'art, la réalisation d'une œuvre ancienne était avant tout une question de goût et peut-être d'instinct. (Nous làchons le mot, quitte à faire frémir d'horreur les «spécilistes» ou les doctes censeurs...). Lorsque l'on vit dans la pratique constante de la musique ancienne — notez pratique et pas seulement vit dans la pratique constante de la musique ancienne — notez pratique et pas seulement étude — que l'on en est pour ainsi dire imprégné, et c'est évidemment le cas en ce qui concerne Hélène Teysseire, la science et la connaissance se trouvent alors dépassées par le sentiment. On sent instinctivement ce qui doit être dit ou fait, et c'est chose rare que cet instinct vous trompe. Une Wanda Landowska est dans ce domaine un exemple frappant de cette réincarnation d'un esprit de notre temps dans celui d'une autre énoque. celui d'une autre époque.

Pour l'élaboration d'un seul programme de La Ménestrandie, peul-on se douter du nombre d'heures passées dans les bibliofhèques par sa fondatrice, penchée sur les textes poussiéreux, les manuscrits originaux? Travail qui trouve, il est vrai, sa récompense dans la joie du cher-cheur en quête de découvertes. Mais suit le dur et souvent ingrat labeur des copies, des trans-criptions, travail de longue haleine ignoré de tous, ou presque. Elaborer un programme de musique ancienne, quel problème! Devant l'é-tonnante moisson des œuvres inédites qui se tonnante moisson des œuvres inédites qui se présentent à des yeux éblouis — nous parlons ici plus particulièrement des œuvres de musique française — encore faut-il faire un choix judicieux, et ne pas se laisser entrainer, comme c'est trop souvent le cas, à faire entendre une œuvre sans intérêt, parce qu'inédite. Les programmes présentés jusqu'ici par La Ménestrandie sont sous ce rapport d'une qualité exceptionnelle. Qu'elle fasse entendre de la musique du XVme ou du XVIIIme siècle, aucune œuvre indifférente ou d'une qualité secondaire n'y a jamais figuré.

aucune cuvre indifferente ou d'une quante secondaire n'y a jamais figuré.

Fondée en 1935, La Ménestrandie a déjà à son actif un tableau d'honneur impressionant. A Genève même elle a donné plusieurs séries de concerts, sans compter ceux donnés à Radio et qui l'ont fait connaître au loin. Plusieurs illuste de Suiville Radio et qui I ont fait connaître au Ioin. Plusieurs villes de Suisse l'ont appelée à s'y faire entendre.— et nous souhaiterions qu'on le fit bien davantage encore. Sa réputation a dépassé nos frontières, et si la guerre n'eût éclaté, elle avait de brillantes perspectives à l'étranger. Perspectives que nous souhaitons voir se réaliser dans des temps plus propices.

A Paris, où Hélène Teysseire venait tamment pour y travailler dans les bibliothè-ques et les archives, la fondatrice de La Mé-nestrandie est bien connue de tous les milieus s'intéressant à la musique ancienne. Le groupe s'est fait entendre à plusieurs reprises dans des concerts organisés à Paris par la Société Française de Musicologie, concerts fort re-marqués, notamment celui consacré à la musimarqués, notamment celui consacré à la musique suisse ancienne, car il n'existe pas en France de groupement analogue, réunissant à la fois le sérieux, l'authenticité des textes et la beauté de l'exécution. C'est à ces magnifiques qualités que La Ménestrandie dût d'être engagée en 1938 pour la Saison d'Art Français à Versailles. Fait sans précédent, car il n'est pas d'usage d'y engager des groupements étrangers. Peut-être ne se rend-on pas assez compte de l'honneur qui fut ainsi fait à une ieune société suisse par la Société des Concerts compte de l'honneur qui fut ainsi fait à une jeune société suisse par la Société des Concerts de Versailles, et de la distinction que représente ce geste et pour elle et... pour nous! Nous souhaitons ardemment que la guerro n'interrompe que momentanément l'activité si féconde de la Société des Concerts de Versailles, activité consistant à faire revivre dans le cadre qui les vit ratire les ches d'overses de la cadre qui les vit ratires les ches d'overses de la cadre qui les vit ratires les ches d'overses de la cadre qui les vit ratires les ches d'overses de la cadre qui les vit ratires les ches d'overses de la cadre qui les vit ratires les ches d'overses de la cadre de la cadre qui les vit ratires les ches d'overses de la cadre de la cadre qui les vit ratires les ches d'overses de la cadre de la cadr sanies, activite consistant a faire revive dans le cadre qui les vit naître les chefs d'œuvre connus, et plus encore les inconnus du patrimoine musical des XVIIIme et XVIIIme siècles français, patrimoine riche s'il en fût.

La Mênestrandie présenta à Versailles un programme de musique dédié à l'époque Louiseute misitant la successione les connections fit.

quatorzième. Le succès de ce concert en fit un des plus remarqués de la saison 1938. Ce n'était que justice puisque La Ménestrandie apportait à Versailles un programme d'œu-